

STATUT D'AMENDEMENT N° 2003-6

AFIN D'AMENDER LES STATUTS ADMINISTRATIFS DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES (Modifications mineures)

ATTENDU QUE dans l'Annotation 10-1 de la Règle 10 des Règles de déontologie, le terme « titre » est défini comme étant « tout titre conféré par un *organisme actuariel reconnu* à l'égard d'un poste particulier au sein de cet organisme » et que le terme « désignation » y est défini comme étant la « mention expresse du statut de membre de cet organisme »;

ATTENDU QU'IL est apparu récemment que le terme « titre » n'a pas la même acception dans les Statuts administratifs que dans les Règles de déontologie;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a reçu copie le 20 août 2003 d'amendements proposés à l'égard des versions anglaise et française des Statuts administratifs de l'Institut, lesquels visent à éviter un usage incohérent du terme « titre » dans les Règles de déontologie et les Statuts administratifs;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration est d'avis qu'il est dans l'intérêt des membres et de l'Institut d'adopter lesdits amendements aux Statuts administratifs, tel qu'indiqué dans les documents transmis aux membres du Conseil d'administration le 20 août 2003;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. **QUE** les versions anglaise et française des Statuts administratifs de l'Institut soient modifiées, tel qu'indiqué dans les documents ci-joints (en l'occurrence l'Annexe F), transmis aux membres du Conseil d'administration le 20 août 2003;
2. **QUE** chacun des amendements susmentionnés et adoptés par le Conseil d'administration entre en vigueur le 1^{er} novembre 2003, sous réserve de leur confirmation par les membres le 30 octobre 2003 à l'occasion de la séance des affaires générales présentée dans le cadre de l'assemblée générale de l'ICA.

Adopté par les membres du Conseil d'administration le 26 août 2003 et confirmé par les membres de l'Institut le 30 octobre 2003 à l'occasion de la séance des affaires générales présentée dans le cadre de l'assemblée générale de l'ICA.

Président

Secrétaire-trésorier